

Auprès de mon arbre...

Un verger partagé, premier du genre en France, a été créé à Malbosc, à l'initiative de l'association C'Mai. 56 arbres fruitiers bios ont été plantés.

Nous sommes le dernier jour du mois de mars, le soleil est au rendez-vous, après des journées de pluie. En contrebas du parc de Malbosc, les adhérents de l'association

terrain de Malbosc, des variétés d'antan et toutes biologiques. « C'est le premier verger partagé bio de France », annonce fièrement la présidente.

C'Mai s'activent pour effectuer les premières plantations, accompagnés des agents de la direction municipale des espaces verts. La présidente, Cédricia Maugas en est presque émue : « c'est l'aboutissement d'un projet lancé depuis 2007. Celui d'un verger partagé avec les membres de l'association, mais aussi d'un jardin expérimental ». Près de 56 arbres fruitiers ont été plantés : cerisiers, abricotiers, pêcheurs, pommiers, poiriers, pruniers...

Exclusivement des variétés méditerranéennes adaptées au

Le bon fonctionnement du verger. Chaque adhérent partage un arbre fruitier et se charge de son entretien. « Ici, on plante avec son cœur ! », lance Sylvie, en charge des animations au sein de l'association. Le verger pourra accueillir les enfants des écoles et centre de loisirs du quartier.

Avec la collaboration de l'association Passe Muraille, la Ville va également proposer des ateliers, le samedi après-midi dans le cadre de l'opération Main verte, afin de familiariser les adhérents à toutes les techniques pour entretenir les arbres. Des opérations similaires sont déjà menées dans les jardins partagés.

« Les arbres ont entre un et trois ans, précise le technicien

La récolte est collective

Une charte a été éditée par l'association pour permettre



Cédricia Maugas, la présidente, au premier plan.

municipal, ce qui peut présager d'une petite récolte dès cette année, malgré la plantation très tardive. La récolte sera collective et partagée entre les membres, selon les principes de l'association ». Le verger de 2 300 m² a été aménagé par la

Ville (préparation du terrain, acquisition des arbres, pose des bouches d'arrosage et des ganimelles pour délimiter l'espace).

Coût : 15 000 €. ■

Infos : amal.cru@gmail.com ou le blog : <http://omal.blog.free.fr>